



À L'UNANIMITÉ ! LE LOIR-ET-CHER MAINTIEN LE CAP : INVESTIR POUR BÂTIR L'AVENIR !

Les élu(e)s du Conseil départemental de Loir-et-Cher ont voté à l'unanimité le budget 2017. Une première !

Ce budget s'équilibre à 413 302 849 euros (hors inscriptions comptables liées à des opérations de gestion de dette).

Malgré un déluge de mauvaises nouvelles pour les Départements, le Loir-et-Cher maintient son cap : investir pour bâtir l'avenir !

Un budget voté à l'unanimité

POUR LA PREMIÈRE FOIS, LE BUDGET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ !

Maurice Leroy, se réjouit : « *de la qualité des débats et de l'ambiance qui règne au sein de l'Assemblée départementale. Les élus, des différents groupes, avancent et construisent ensemble, pour l'avenir du Loir-et-Cher, loin des postures politiciennes ! En Loir-et-Cher, c'est par le débat respectueux et constructif que nous apportons des solutions concrètes et surmontons les difficultés. C'est ce que les Loir-et-Chériens attendent de nous !* »

Déluge de mauvaises nouvelles pour les Départements

Du côté des dépenses, le budget primitif voté s'avère très conforme aux anticipations présentées lors des Orientations Budgétaires votées en octobre dernier. Concernant le **volet recettes, les mauvaises surprises s'accumulent et assomment un peu plus notre Département, déjà asphyxié financièrement par l'État.**

- 1- **Diminution inattendue de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP).** Destinée à compenser la disparition de la Taxe Professionnelle pour les Départements, la DCRTP est particulièrement importante pour les territoires ruraux. **Cette baisse imprévue coûte 700 000 euros au Loir-et-Cher !**

Pour rappel, lors des Orientations Budgétaires, les élus départementaux adoptaient à l'unanimité un vœu demandant au gouvernement le retrait de cette disposition injuste.

- 2- **Baisse de la Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance (TSCA)** pour les Départements. Manque à gagner potentiel pour le Loir-et-Cher : **2,8 millions d'euros.**

- 3- **Revalorisation des bases du taux de foncier bâti de 0,4 % au lieu de 1 % prévu.** **Perte sèche de 440 000 euros** sur le projet de budget départemental.

CONTACT PRESSE

Paul-Andréa Large : 06 83 51 27 31 – 02 54 58 44 74 – paul-andrea.large@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'addition, non-prévue au budget initial, s'élève à 3,9 millions d'euros pour le Conseil départemental de Loir-et-Cher en 2017, ce qui représente **5 points de fiscalité !**

Maurice Leroy le rappelle : « Cette ardoise de 3,9 millions d'euros vient s'ajouter à la baisse de la dotation globale de fonctionnement de l'État, 5 millions d'euros, ainsi qu'à la hausse de 3 millions d'euros de nos dépenses sociales en 2016 ! Face à ces chiffres et ce déluge de mesures préjudiciables pour notre Loir-et-Cher, imaginez la situation dans laquelle nous serions aujourd'hui si l'Assemblée départementale n'avait pas augmenté la fiscalité en mars dernier ».

Le Loir-et-Cher, exemplaire, poursuit ses efforts

Pour faire face à cette asphyxie, **LE LOIR-ET-CHER POURSUIT SES EFFORTS DRASTIQUES D'ÉCONOMIES À TOUS LES NIVEAUX.**

Le budget 2017 présente ainsi une **baisse des dépenses de fonctionnement de plus d'un million d'euros** par rapport aux Orientations budgétaires d'octobre dernier.

Au premier rang de ces efforts : **la baisse des dépenses de personnels** qui, hors mesures imposées par l'État, sera **de -0,3 %** en 2017, comme ce fut déjà le cas en 2015 et en 2016 !

« EN 2015, SEULS 7 DÉPARTEMENTS SUR 102 SONT PARVENUS À FAIRE BAISSER LEURS DÉPENSES DE PERSONNELS. LE LOIR-ET-CHER EN FAIT PARTIE !

Des efforts qui valent au Loir-et-Cher d'être à nouveau cité en exemple, par la Cour des Comptes dans son rapport publié le 12 octobre dernier » souligne Maurice Leroy.

Grâce à ces efforts de bonne gestion, de maîtrise des dépenses et aux économies réalisées, le budget 2017 est équilibré et présente un ambitieux programme d'investissements qui offre des perspectives d'avenir au Loir-et-Cher.

CONTACT PRESSE

Paul-Andréa Large : 06 83 51 27 31 – 02 54 58 44 74 – paul-andrea.large@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loir&Cher 2021, le Plan d'Actions : investir pour construire l'avenir

Alors que certains Départements français, asphyxiés financièrement, renoncent et abandonnent des pans entiers de leurs missions – suppression de la viabilité hivernale, arrêt de l'entretien des routes secondaires, non versement des douze mensualités de RSA... - **le Loir-et-Cher maintient son cap, assure ses missions de service public, innove et propose un avenir aux Loir-et-Chériens.**

Le 17 octobre dernier les élus départementaux ont voté, à l'unanimité, *Loir&Cher 2021, le Plan d'Actions*, véritable feuille de route du Département pour les 5 années à venir, il dresse les grandes orientations stratégiques et les projets phares de la mandature (voir communiqué joint).

Ce Plan d'Actions comprend notamment un ambitieux programme d'investissements de 50 millions d'euros par an d'ici à 2021.

Maurice Leroy le rappelle : « Avec Loir-et-Cher 2021, le Plan d'Actions, nous avons choisi le courage, nous avons choisi l'audace, nous avons choisi le concret des actions de terrain, nous avons choisi l'investissement comme réponse à la paralysie programmée. »

CONTACT PRESSE

Paul-Andréa Large : 06 83 51 27 31 – 02 54 58 44 74 – paul-andrea.large@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12